

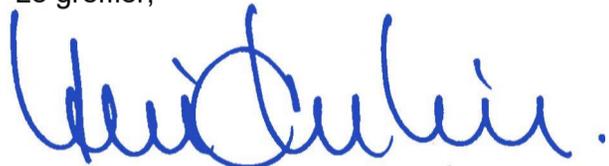
**AVIS PUBLIC**

**MODIFICATION DU LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Sorel-Tracy, que les séances du conseil municipal auront lieu temporairement à la salle d'audience de la cour municipale au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice Jacques-Racicot du 3025, boulevard de Tracy, et ce, à compter de la séance du 10 mars 2025 jusqu'à la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025 inclusivement,

FAIT À SOREL-TRACY, ce 19<sup>e</sup> jour de février 2025.

Le greffier,



René Chevalier